N° 52. SAMEDI. 30 JUIN 1

Le prix de l'abonnement à cette feuille, qui paraît les Mercredis et Samedis, est de 5 fl. pour 6 mois, et de 5 fl. 52 cts. pour la recevoir par la poste, franche de port.

JOURNAL
DE LA VILLE
ET DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG.

Pour les Abonnemens, Insertions, Correspondances, Annonces, etc. s'adresser à l'Imprimerie du Journal. Les insertions coûtent 10 cents par ligne d'impression.

ANGLETERRE. — *Londres*, 23 *juin*.

Le duc de Nemours, second fils du roi des Français, est arrivé hier à trois heures vingt minutes à l'hôtel Grillon, Albemarle-street venant de Brighton, où il était débarqué la veille. La suite de S. A. R. se composait de trois voitures à quatre chevaux. Le jeune prince a été reçu à son arrivée par le comte Sébastiani, et peu après il s'est rendu au palais de Buckingham, où il a eu une audience de la reine. S. A. R. a dîné hier soir chez le comte Sébastiani, à Manchester-House, avec le maréchal Soult, le marquis de Bérenger, le général Colbert, le général Boyer, le marquis de Dalmatie, le comte Hector de Béarn et une société choisie.

Après le dîner, tous les convives ont accompagné le duc de Nemours au concert de la reine. Ce matin, S. A. R. a reçu la visite du duc et de la duchesse de Sommerset, du marquis de Clanricarde, du marquis de Headford, de la vicomtesse douairière de Keith, du comte et de la comtesse de Tankarville, de sir Philip Durham, de sir Robert Otway, du comte et de la comtesse de Brecknock, de sir Thomas Cochrane et M. Standish, membre du Parlement.

— Le prince Paul Esterhazy est arrivé à Brighton sur le même paquebot que S. A. R. le duc de Nemours. Le prince est logé à l'hôtel d'Albion. (*Morning-Post.*)

— On lit dans le *Globe* :

Le maréchal duc de Dalmatie, ambassadeur extraordinaire de S. M. le roi des Français, est venu hier en grande cérémonie au château avec trois voitures de suite. Il a eu de la reine une audience pour lui remettre ses lettres de créances, c'est lord Glenelg (secrétaire d'état des colonies), qui a remplacé dans cette circonstance lord Palmerston et introduit le maréchal auprès de la reine. Le maréchal a présenté à S. M. les personnes attachées à son ambassade, qui sont MM. le marquis de Dalmatie, le marquis de Mornay, le comte de Laferté-Champlatreux, le comte de Choiseul-Praslin, le duc de Vicence; le marquis d'Eyragues, le colonel Mandel, le baron de Tinan, M. Philarète Chasles, le marquis de Bassano, le comte de Turnou. Dans l'après-midi, S. A R. le duc de Nemours est arrivé au château avec le lieutenant-général Colbert, le maréchal-de-camp Boyer, le marquis de Bérenger, le comte de Béarn. S. A. R., accompagnée par M. le comte Sébastiani, a eu une audience de S. M., auprès de laquelle elle a été conduite par le vicomte Palmerston.

FRANCE. — *Paris*, 25 *juin*.

On écrit de Toulon, le 21 mai :

On attend sous peu, dans notre port, l'escadre anglaise de la Méditerrannée, commandée par l'amiral Stopford. Cette division navale, arrivée à Naples dans les derniers jours de mai, a été ralliée le 3 juin par le grand bateau à vapeur *le Rhadamante*, porteur de depêches pour l'amiral. Ce bâtiment a quitté Naples le 16, il a passé la journée du 17 à Livourne, et celle du 19 à Gênes. Reparti de ce dernier port le 20, *le Rhadamante* a mouillé aujourd'hui sur notre rade. Il annonce que l'escadre fait route pour Toulon; elle touchera probablement à Livourne et à Gênes. On se perd en conjectures relativement à ces mouvemens des forces navales anglaises dans nos parages.

— Le procès de Laity fait depuis quelques jours le sujet de toutes les conversations et donne lieu à une polémique fort vive dans les journaux. A lire les feuilles ministérielles on serait presque tenté d'attribuer à la brochure incriminée une importance très-grande, et d'y voir un commencement d'un nouveau complot du 30 octobre. On n'a pas vu généralement dans cette brochure autre chose que l'expression d'une opinion particulière qui trouve fort peu d'échos en France.

— M. Laity a été transféré dans la prison du Luxembourg. Il est à croire qu'il y restera tout le tems que durera l'instruction.

— Le pape a reçu en audience solennelle Ahmed Tetli Pacha, ambassadeur de la Porte auprès du roi des Français.

— On lit dans la *Charte de* 1830 :

Un journal prétend ce matin que le cabinet du 15 avril, par l'organe de tel ou tel ministre qu'on ne nomme point, aurait déclaré qu'il ne ferait pas usage des lois de septembre. Nous voudrions qu'on eût cité les preuves d'une tel le assertion. Jamais le cabinet du 15 avril n'a déclaré qu'il n'appliquerait point les lois de septembre. Jamais il n'a pu prendre un engagement de ce genre, jamais il ne l'a pris. Les lois de septembre font partie de notre code politique; elles sont une garantie de la société; elles sont confiées au gouvernement pour assurer le repos de l'état; le gouvernement n'a pas le droit de les considérer comme abrogées, et son devoir est de les appliquer, dès qu'il juge leur application nécessaire.

— On assure que la compagnie Cockerill, soumissionnaire du chemin de fer de Calais à Lille, a refusé d'adhérer aux amendemens que la chambre des députés a introduits dans son cahier de charges, après avoir voté ceux du Hâvre et d'Orléans sans aucune modification. Il paraît aussi que l'administration avait promis de favoriser par amendemens l'introduction des machines et outils nécessaires pour fonder en France les ateliers importans sans lesquels la compagnie ne voulait pas entreprendre la construction du chemin, et que le refus de ces moyens a porté la compagnie à se retirer. La résolution prudente et énergique de la compagnie Cockerill ne peut qu'inspirer les plus vifs regrets. (*Constit.*)

AFFAIRES D'ESPAGNE.

Il résulte des lettres de Valcarlos du 21, arrivées avant-hier soir à Bayonne, qu'une affaire sérieuse aurait eu lieu le 18 à Monréal, petite ville située sur le chemin de Sanguesa à Pampelune, entre une colonne appartenant probablement à la division du général Léon, qui s'y trouvait cantonnée, et trois bataillons carlistes sous les ordres du brigadier Ripalda, d'autres disent Carmona.

Les carlistes, qui voulaient surprendre les troupes de la reine, auraiént essuyé un échec très-grave et été entièrement détruits. Leur perte s'élèverait à 1000 hommes mis hors de combat, dont 600 blessés conduits à Aoix et dans la vallée d'Urrez. (*Phare.*)

— La *Quotidienne* publie une lettre écrite de St-Jean-Pied-de-Port, le 22, qui confirme la nouvelle donnée par le *Phare*, et qui fait monter la perte des carlistes à 700 hommes, dont 450 sont entrés blessés à Aoix.

—Les lettres de Madrid du 18 disent que l'autorité était inquiète de certaines démonstrations que le parti exalté de la capitale annonçait pour la nuit suivante. Il s'agissait de célébrer l'anniversaire de la promulgation de la constitution de 1836. Des mesures avaient été prises pour le maintien de l'ordre.

Nous avons des lettres de Saragosse annonçant qu'une des divisions de Cabrera a battu complètement à Yesa (Bas-Aragon) le chef de partisans Troqueto. Les christinos ont laissé soixante morts sur le champ de bataille, et on leur a fait cent cinquante prisonniers. Il ont perdu en outre beaucoup de fusils et presque toutes leurs munitions. (*Gazette.*)

PAYS-BAS. — *La Haye*, 26 *juin*.

On écrit d'Amsterdam, 24 juin :

« Nous apprenons que le corps d'armée destiné à se rendre au camp de Reyen, au commencement de juillet, y sera exercé pendant un mois et sera ensuite remplacé par une autre division composée comme suit : commandant, S. Exc. le lieutenant-général baron van Genn; 1re brigade, S. A. R. le prince héréditaire d'Orange, général-major; 1er bataillon de chasseurs; 1er, 2e et 3e bataillons du 8e régiment d'infanterie; 2e brigade général-major Klerck, 2e bataillon de chasseurs, 1er, 2e et 3e bataillons du 5e régiment d'infanterie, 2e et 3e bataillons du 9e régiment d'infanterie.

Le 1or bataillon du 17e de ligne a reçu l'ordre de se mettre en marche pour Reyen le 28 de ce mois. Le même jour le 2e bataillon de ce régiment quittera Harlem pour se rendre également à Reyen. » (*Handelsblad.*)

Liége, 25 *juin*.

Jamais la Belgique n'avait été le théâtre d'une catastrophe aussi épouvantable que celle qui vient d'éclater dans la houillère de l'Espérance. Nous avons eu à déplorer des malheurs semblables,